

L'OFCE évalue le chômage à 8,9 %,  
0,7 point au-dessus du taux officiel  
Rémi Barroux, *Le Monde*, 14 juin 2007

Annoncé par le ministère de l'économie, fin avril, à 8,2 %, le taux de chômage français serait plus élevé de 0,7 point, à 8,9 %. Cette nouvelle remise en cause du taux de chômage "officiel" est le fait de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE, qui dépend de Sciences Po Paris), dans sa Lettre parue lundi 11 juin.

Résumant la polémique qui agite les statisticiens autour des chiffres du chômage depuis de longs mois, l'OFCE estime que "s'il avait été révisé", selon les critères classiques de l'Insee, "le taux de chômage ne serait descendu qu'à 8,9 % en avril 2007". Or, pour l'observatoire économique, il n'y avait pas de raison particulière pour que l'institut de statistiques modifie l'analyse de son enquête emploi annuelle qui lui sert pour réviser les chiffres "provisaires" du gouvernement. De fait, explique l'OFCE, les "problèmes" invoqués par l'Insee "ne semblent pas plus marqués en 2006 qu'auparavant". Et de rappeler ce qu'ont déjà expliqué les membres du collectif Les Autres chiffres du chômage : les changements de règles d'indemnisation ont "modifié les comportements d'inscription des chômeurs", et l'augmentation des radiations et suppressions des listes par l'ANPE ont fortement augmenté.

L'OFCE reconnaît la réalité de la baisse du chômage, 1,1 point, mais elle serait de moindre ampleur que le 1,8 point revendiqué.

Le ministre Jean-Louis Borloo, qui cumule l'économie et l'emploi, se retrouve de fait à la tête de l'Insee et de la Dares, une première qui lui permettra certainement de mieux coordonner ces deux services statistiques qui dépendaient jusqu'alors de Bercy pour l'Insee et de Grenelle (l'emploi) pour la Dares.